

AR Prefecture

006-210600540-20210916-1062021-DE

Reçu le 17/09/2021

Publié le 17/09/2021

**ALPES MARITIMES
COMMUNE DE DRAP**

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N° 106/2021

OBJET : Urbanisme – Dénomination de la traverse Jean Arnulf.

L'an deux mille vingt et un, le 16 du mois de septembre à 15h00

Le Conseil Municipal de la Commune de DRAP, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à l'Espace Jean Ferrat, sous la présidence de Monsieur **Robert NARDELLI**, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 10 septembre 2021.

PRESENTS : Robert NARDELLI / BIANCHI Romain / Alexandra RUSSO / Philippe MINEUR / Sophie ESPOSITO / Jean-Christophe CENAZANDOTTI / Catherine DINI / Serge DIGANI / Christine DECORDIER / Michaël TRUCCHI / Nathalie DIGANI / Jean QUENCEZ / Sabrina DIVRY / Jean-Pierre MONTCOUQUIOL / Katy NICOLAS / Françoise DAMILANO / / Thierry VISSIAN / Martine DUNOYER DE SEGONZAC / / Bouabdallah LAFTAS / Stephen VIALE / Philippe JANIN / Véronique MINISCLOUX / Maëva THOMMERET.

ABSENTE : Gracienne DODAIN

ABSENTS REPRESENTES : Xavier JARJANETTE par Jean-Christophe CENAZANDOTTI, Vanessa BEAUJAUD par BIANCHI Romain, Sandrine GUGLIELMINO par Stephen VIALE

Secrétaire de séance : Romain BIANCHI

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment l'article L 2213-28,

Considérant l'importance de limiter la circulation routière en créant un axe parallèle à l'école,

Considérant qu'il convient de dénommer la voie afin de faciliter le repérage pour les services de secours (SAMU, Pompiers, Gendarmerie), la localisation GPS pour identifier clairement le site.

Considérant l'intérêt communal que représente la dénomination et la numérotation de la voie,

Où cet exposé, après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité :

- De valider la dénomination de la voie communale Jean ARNULF,
- D'autoriser Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

Nombre de Conseillers en exercice : 27

Présents : 23 Votants : 26 Absent : 1 Absents représentés : 3 Pour : 26 Contre : Abstentions :

Fait et Délibéré à Drap, le 16 septembre 2021

Le Maire, Robert NARDELLI



**Compte rendu exécutoire après dépôt en préfecture le : 17/09/2021
et publication en mairie le : 20/09/2021**